

Fiche Thématique : Petite enfance

Eléments du diagnostic partagé	Caractéristiques générales de la population (sources : INSEE RP 2018 et CAF du Rhône au 31/12/2020) : - 22 141 habitants - un taux de natalité inférieur à l'échelle métropolitaine (moins de 10 naissances pour 1 000 habitants // + 5 points à l'échelle métropolitaine) - 18,5 % de l'ensemble de la population a moins de 15 ans comme à l'échelle métropolitaine - une sous-représentation de la population des jeunes de 15 à 29 ans (14,4 % de l'ensemble // 23,3 % Métropole) - une sur-représentation de la population âgée de plus de 60 ans (30,3 % de l'ensemble // 20,9 % Métropole) - plus de couples sans enfants qu'à l'échelle métropolitaine (43 % // 39 % Métropole) - une part de familles monoparentales relativement importante (17 % // 17,9 % Métropole) Profil des allocataires CAF : - 42 % sont des couples avec enfants // 30 % Métropole - 16 % sont des familles monoparentales // 12 % Métropole - un nombre de familles avec 2 enfants et + plus important (43 % // 30 % Métropole) - une sous-représentation d'allocataires de moins de 25 ans (9 % // 23 % Métropole) - la répartition par âge des enfants des allocataires révèle proportionnellement moins de 3 ans (12 % // 16 % Métropole) - la part des 11-17 ans proportionnellement plus importante (37 % // 33 % Métropole) Emploi : - une population active plus proche de l'emploi (taux de chômage 8,9 % // 13,3 % Métropole) et plus qualifiée (16,7 % de cadres // 14,9 % Métropole) - 80 % des actifs sont concernés par les migrations pendulaires contre 60,7 % à l'échelle de la Métropole - des ménages avec enfants plus souvent en situation d'emploi pour toutes les compositions familiales : 78 % de couples bi-actifs contre 64 % à l'échelle métropolitaine Ces indicateurs mettent en relief le besoin de garde des familles avec enfants - une sur-représentation de la population retraitée (31,4 % // 21,1 % Métropole) Précarité : - une proportion de familles en précarité moins importante qu'à l'échelle métropolitaine mais des situations contrastées : 8 % sous le seuil de pauvreté // 16,1 % Métropole - revenu médian par unité de consommation à 27 160€ // 22 480€ Métropole 27 % des allocataires sous le seuil de bas revenus // 37 % Métropole 24 % des allocataires ont des ressources composées à 40 % ou plus de prestations CAF // 31 % Métropole Logement : - des résidences proportionnellement plus grandes (34,8 % de taille 5 pièces ou plus // 20,4 % Métropole) et dont près de 2/3 relèvent de la propriété (64,6 % // 42,9 % Métropole) - le locatif social représente 11,5 % des résidences // 19,9 % Métropole - un nombre limité de problématiques de logement (logements indécents, insalubres et impayés de loyers) mais des situations disparates
--	---

	L'offre petite enfance : - un taux de couverture global en places d'accueil (64,5 %) qui croît et qui est supérieur au taux national (59,8 %) et au taux métropolitain (57,2 %) - une offre d'accueil collectif dynamique et plurielle, portée par 174 places PSU (structures municipales et associatives) et 50 places PAJE (micro-crèches privées) - une population d'assistants maternels qui décroît mais qui demeure supérieur au taux constaté à l'échelle métropolitaine (15,2 % // 11,1 % Métropole) - la récente ouverture d'un Relais Petite Enfance en septembre 2019 dans un contexte sanitaire dégradé mais qui connaît un essor important : ouverture d'une seconde antenne, taux d'adhésion de plus de 50 % de la population globale des AM - l'existence de trois associations d'assistants maternels, dont l'activité est complémentaire de celle du RPE et qui sont soutenues pour deux d'entre elles par la Ville (locaux, subventions) - un Lieu Accueil Enfants Parents porté par la Ville en associant les Centres Sociaux
Atouts/Opportunités identifiés	- une implantation des structures d'accueil ainsi qu'une localisation de l'offre individuelle bien répartie sur le territoire, centrée sur les quartiers à forte densité de population avec jeunes enfants. - un taux de couverture global élevé - un lieu-ressources, la Maison de la Petite Enfance, accueillant le guichet de pré-inscription et le Relais Petite Enfance, pour accompagner le parcours des familles en recherche de mode de garde. - la commission d'admission, en collaboration avec les Centres Sociaux, pour identifier les besoins des familles en mode d'accueil collectif régulier, occasionnel le cas échéant - un lien étroit avec les services de la MDM pour accompagner les familles rencontrant des difficultés notamment d'ordre social ou médical - le déploiement du Plan Handicap sur le mandat municipal actuel - le traitement de toutes les demandes de familles ayant des enfants porteurs de handicap ou à besoins particuliers - un partenariat bien ancré entre la Ville et les Centres Sociaux sur les différentes actions déployées - des actions dites passerelles pour préparer l'entrée à l'école maternelle
Faiblesses	- des difficultés majeures de recrutement, qui s'accroissent et concernent en premier lieu le personnel qualifié mais qui se généralisent au personnel non qualifié - une population vieillissante, un territoire marqué par un coût du foncier élevé - des effectifs scolaires en constante diminution - une baisse du nombre d'assistants maternels agréés - un faible partenariat avec les gestionnaires de micro-crèches privées
Objectifs	- maintenir une offre équilibrée répondant aux besoins du plus grand nombre - répondre aux besoins des familles ayant des enfants porteurs de handicap - développer l'inclusion des enfants aux besoins particuliers - développer l'accueil occasionnel - poursuivre le développement du RPE en termes de taux d'adhésion des AM - développer la fréquentation du Lieu Accueil Enfants Parents, dans un objectif de soutien à la parentalité - faciliter le parcours de la demande à travers les missions du guichet de pré-inscription et du RPE - rester attentifs aux différentes situations familiales rencontrées en vue de les soutenir par des actions directes (structures d'accueil) ou indirectes (orientation vers les services compétents, etc) - réduire les difficultés de recrutement du personnel petite enfance - favoriser la concertation et le travail en réseau entre acteurs dans les actions de

	soutien à la parentalité pour une meilleure réponse aux besoins des parents	
Territoire d'intervention	Commune de Sainte Foy-lès-Lyon	
Modalités prévisionnelles de mise en œuvre	Actions	Echéance
	Réaliser les différents projets inscrits dans le Plan Handicap (formation collective du personnel, actions de communication grand public, partenariat avec la Souris Verte par l'organisation d'une conférence en direction des familles, développement d'ateliers, expositions, installation de jeux d'enfants publics adaptés, etc)	Fin du mandat municipal
	Mettre en œuvre de démarches permettant le développement de la fréquentation du LAEP (actions de communication grand public, formation des accueillants)	Durée de la CTG
	Poursuivre les actions renforçant la visibilité du RPE, en direction notamment des AM non adhérents	Durée du nouvel agrément CAF
	Mettre en œuvre de démarches permettant le développement de l'accueil occasionnel dans les différents EAJE	Durée de la CTG
	Poursuivre les actions visant l'identification des différentes situations familiales existantes à soutenir	Durée de la CTG
	Mettre en œuvre de démarches visant la réduction des difficultés RH rencontrées (manque de diplômés, délais de recrutement, turn over, etc) : recours à l'apprentissage, modifications des contrats de travail du personnel de remplacement, étude sur le régime indemnitaire, étude sur les horaires de travail du personnel	Durée de la CTG
Instances de pilotage/coordination	Comité de territoire petite enfance	
Partenaires mobilisés	Centres Sociaux Fidésiens, Graines d'écolos, Brins d'étoiles de l'ouest, Minipouss, Sweet Club, Haut com 3 pom, Les Poussins de la Gravière, la Maison de la Métropole, écoles maternelles, CAMPS, La Souris Verte, etc	
Indicateurs d'évaluation	- taux de couverture global en mode de garde - taux de satisfaction des demandes en commission d'admission - taux de fréquentation du LAEP - nombre d'enfants porteurs de handicap accueillis - taux d'adhésion des AM au RPE - stabilisation des équipes des EAJE - taux d'inscription sur le site mon-enfant.fr	